

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 07/01//2021

Moins de 1,9 million de tests réalisés entre le 28 décembre 2020 et le 3 janvier 2021, un nombre en net repli après l'envolée à la veille des fêtes de fin d'année

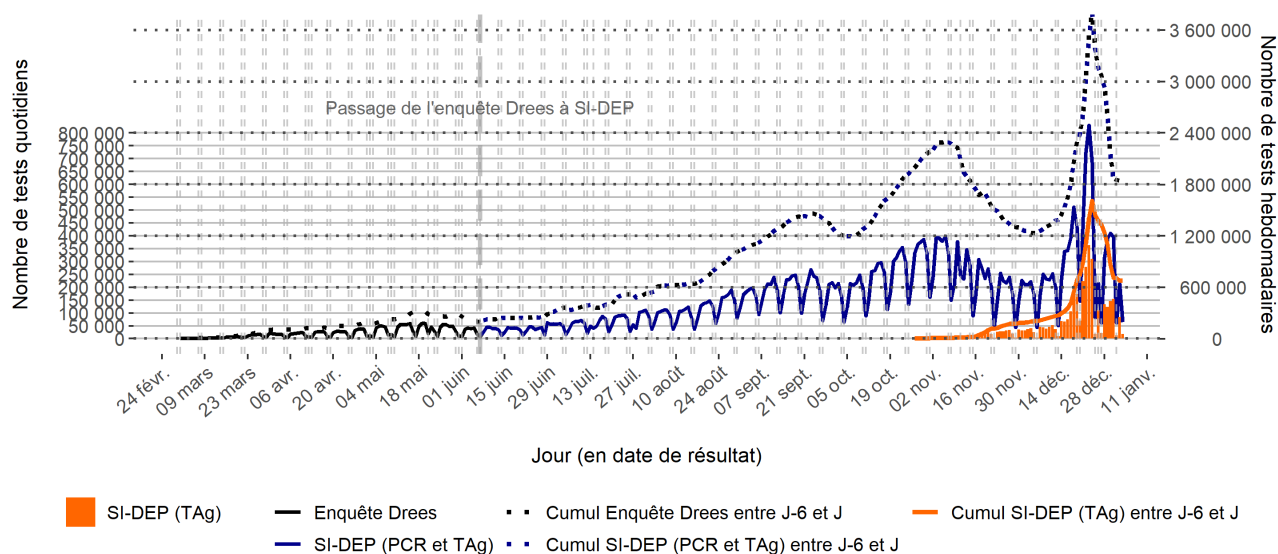
Entre le 1er mars 2020 et le 3 janvier 2021, on estime qu'environ 38,5 millions de tests RT-PCR et antigéniques ont été réalisés en France : environ 34,9 millions de tests RT-PCR et 3,6 millions de tests antigéniques.

Au cours de la semaine du 28 décembre 2020 au 3 janvier 2021, 1 853 300 résultats de tests RT-PCR et antigéniques ont été validés par un professionnel de santé, parmi lesquels plus d'un tiers (36,4%) étaient des tests antigéniques. Le nombre de tests validés au cours de cette semaine est donc en net repli (-1,2 million de tests) par rapport à la semaine précédente où 3 074 700 tests RT-PCR et antigéniques avaient été réalisés, dont plus de deux sur cinq étaient des tests antigéniques (42,2 %).

La part des tests (ensemble des RT-PCR et antigéniques) validés en moins de 24h repart à la hausse avec 94% des tests validés au plus 24h après le prélèvement, contre 90% la semaine précédente.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Graphique 1 : Nombre de tests RT-PCR et antigéniques réalisés par jour et par semaine glissante



Lecture : Le 03 janvier, 64 515 résultats de tests ont été validés, dont 18 032 antigéniques. Du 28 décembre au 03 janvier, 1 853 300 résultats de

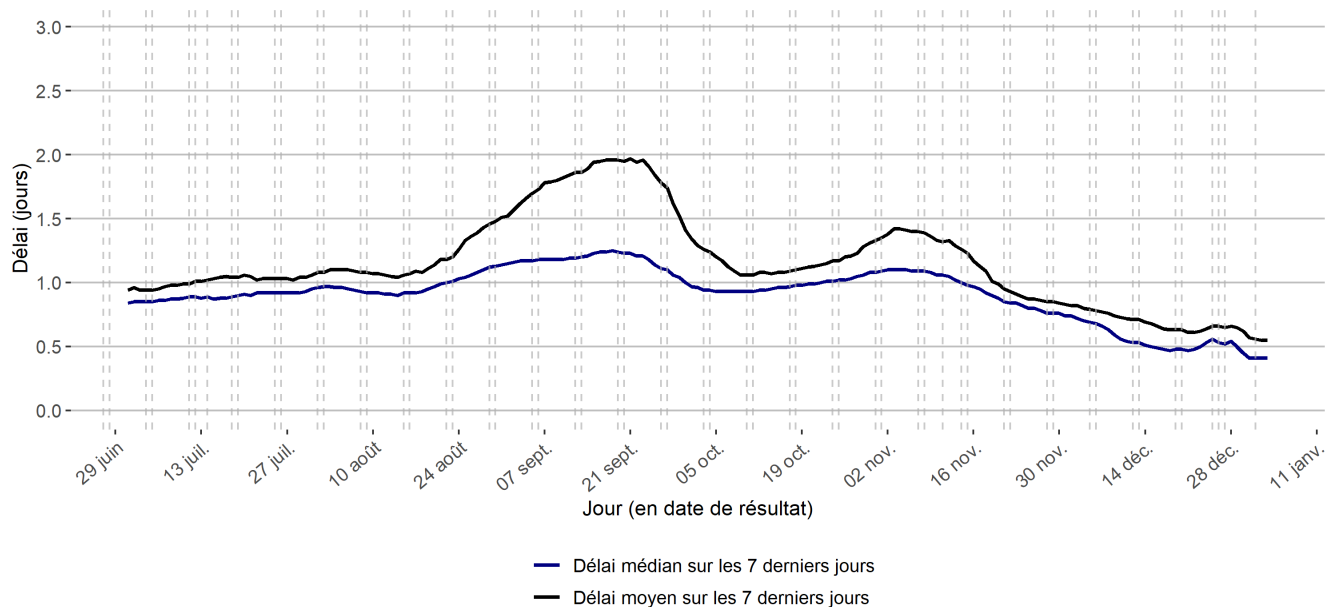
Champ : Tests RT-PCR remontés via l'enquête DREES auprès des laboratoires entre le 1er mars et le 7 juin ; et tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation depuis le 7 juin, remontés dans les envois quotidiens SIDEDEP reçus par la DREES jusqu'au 05 janvier 5 h. Du fait de la montée en charge progressive de la saisie des tests antigéniques, le nombre de tests antigéniques dans SI-DEP est sous-estimé jusqu'à fin novembre. Avant cette date, les résultats positifs associés étaient intégrés directement dans Contact-Covid afin de permettre le dispositif de contact tracing.
Source : SIDEDEP - Enquête DREES Laboratoires ; calculs DREES.

En lien avec la baisse du nombre de tests après la période de Noël, la part des tests RT-PCR validés en moins de 24h repart à la hausse et atteint un nouveau record, à 91%.

Entre le 28 décembre 2020 et le 3 janvier 2021, la part des tests RT-PCR validés dans les 24h suivant le prélèvement est passée de 84 à 91 %. La médiane et la moyenne des délais entre prélèvement et validation du résultat diminuent légèrement, respectivement à 0,4 et 0,6 jour.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Graphique 2 : Évolution des délais entre prélèvement et validation du résultat pour les tests RT-PCR en France



Lecture : Entre le 28 décembre et le 03 janvier la moitié des tests ont été validés en 0,4 jour ou moins. Sur la même période, la moyenne du délai de va

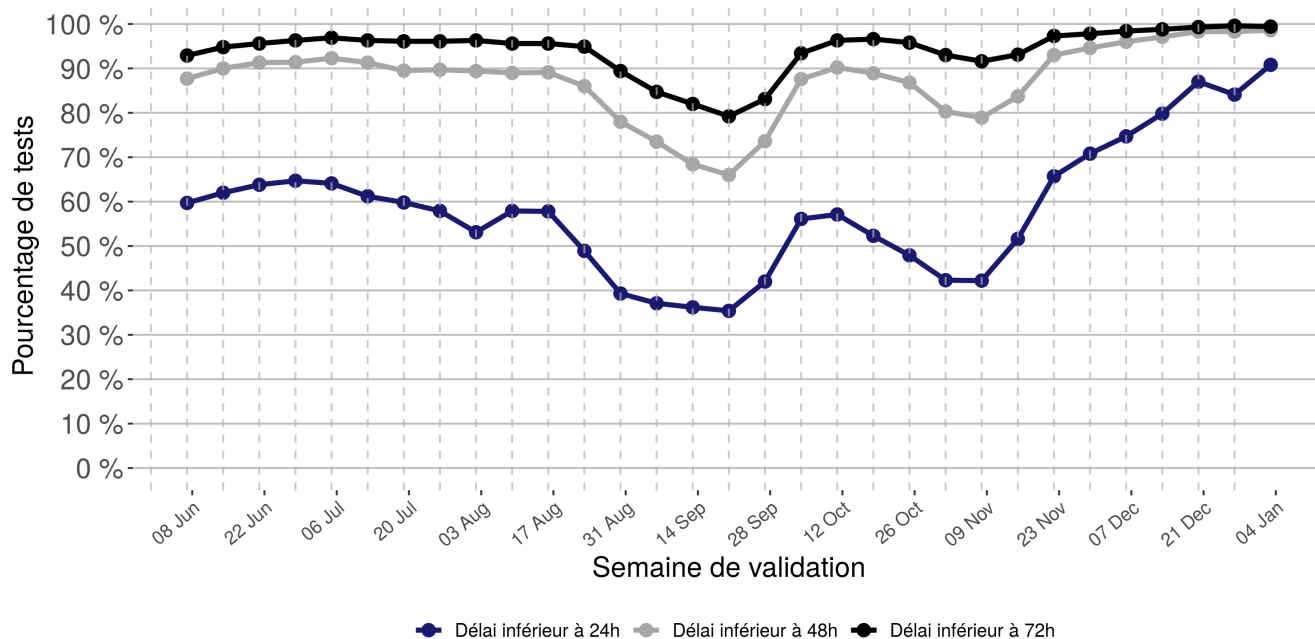
Champ : Tests RT-PCR avec date de validation depuis le 25 juin, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 05 janvier 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants.
 Source : SIDEPE ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,
 de l'évaluation et des statistiques
 Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara
 Tél : 01 40 56 81 97
 Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon
 75014 Paris

Graphique 3 : Distribution des délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR



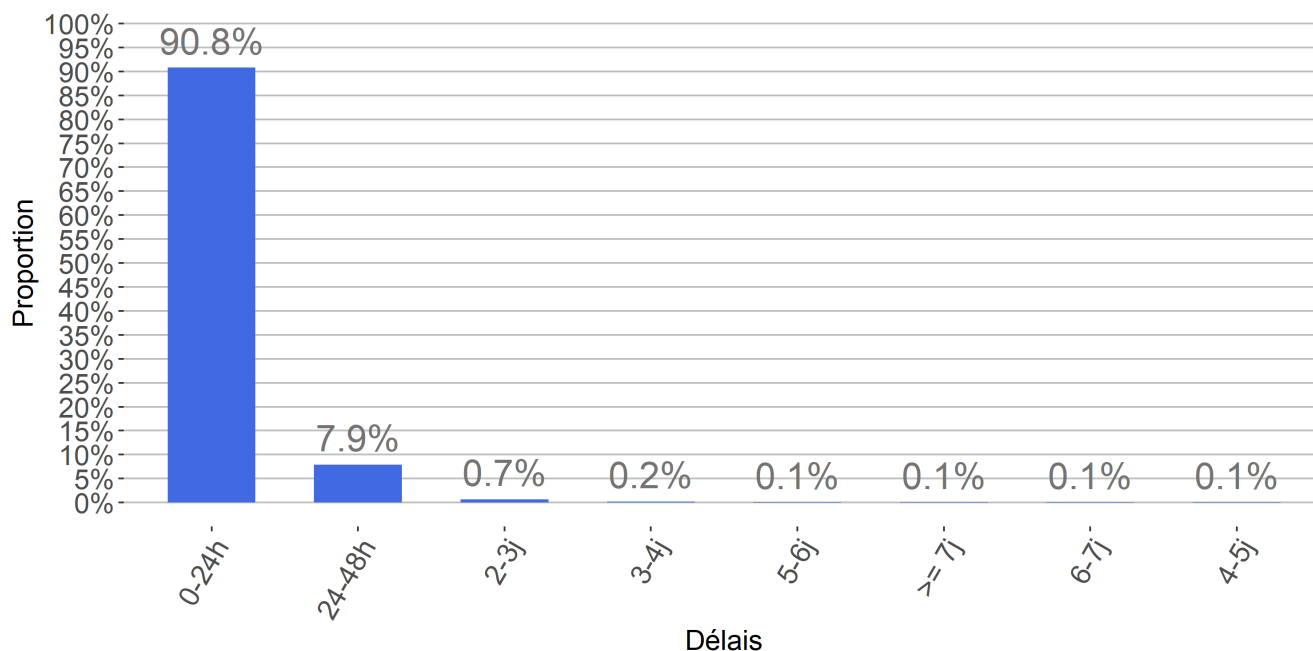
Lecture : 99,4 % des tests RT-PCR validés entre le 28 décembre et le 03 janvier ont été prélevés dans les 72 h précédentes.
 Champ : Tests RT-PCR remontés dans les envois quotidiens SIDEPA reçus par la DREES jusqu'au 05 janvier 5 h.
 Exclusion des tests avec délais aberrants.
 Source : SIDEPA ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,
 de l'évaluation et des statistiques
 Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara
 Tél : 01 40 56 81 97
 Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée-Bufferon
 75014 Paris

Graphique 4 : Répartition des délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR entre le 28 décembre et le 03 janvier



Lecture : 90,8% des tests RT-PCR validés entre le 28 décembre et le 03 janvier ont été prélevés dans les 24 h précédentes.
Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 28 décembre et le 03 janvier inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 05 janvier 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants.
Source : SIDEPE ; calculs DREES.

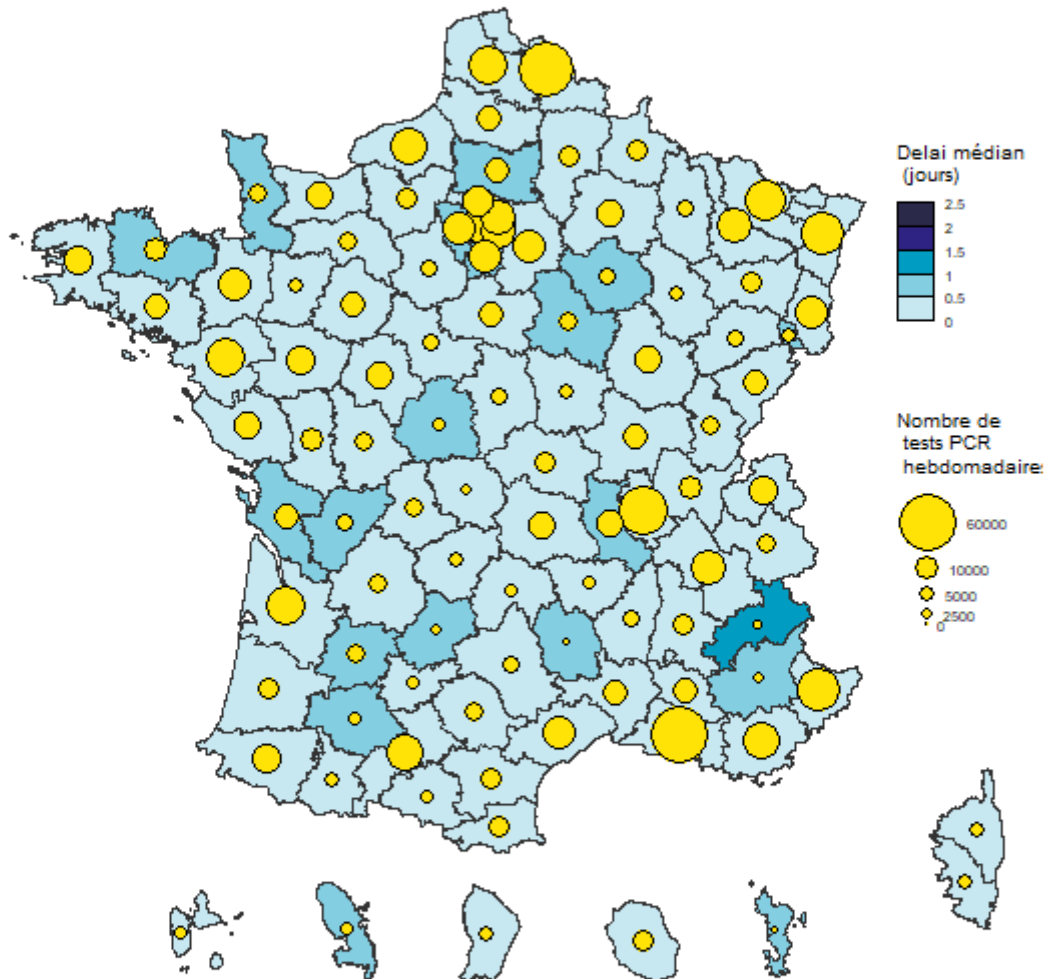
Plus de 8 départements sur 10 ont un délai médian entre prélèvement et validation du résultat d'un test RT-PCR inférieur à 12h

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara
Tél : 01 40 56 81 97
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon
75014 Paris

Carte 1 : Délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR par département entre le 28 décembre et le 03 janvier



Lecture : Le délai médian pour les résidents de l'Ain (01) est compris entre 0 et 0,5 jour c'est-à-dire que plus de la moitié des tests ont un délai entre prélèvement et validation des résultats inférieur à 0,5 jour.

Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 28 décembre et le 03 janvier inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEP reçus par la DREES jusqu'au 06 janvier 6 h. Exclusion des tests avec délais aberrants. Le département est le département de résidence du patient.

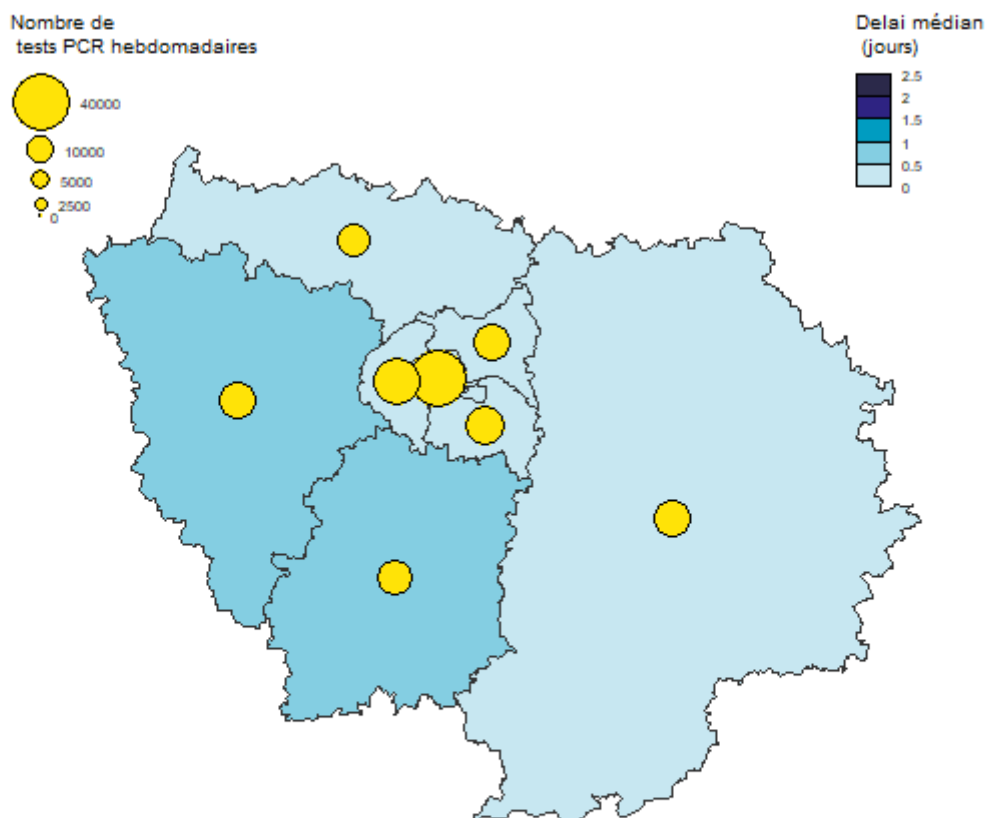
Source : SIDEP ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara
Tél : 01 40 56 81 97
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon
75014 Paris

Carte 2 : Délais entre prélèvement et validation des résultats des tests RT-PCR en Île-de-France entre le 28 décembre et le 03 janvier



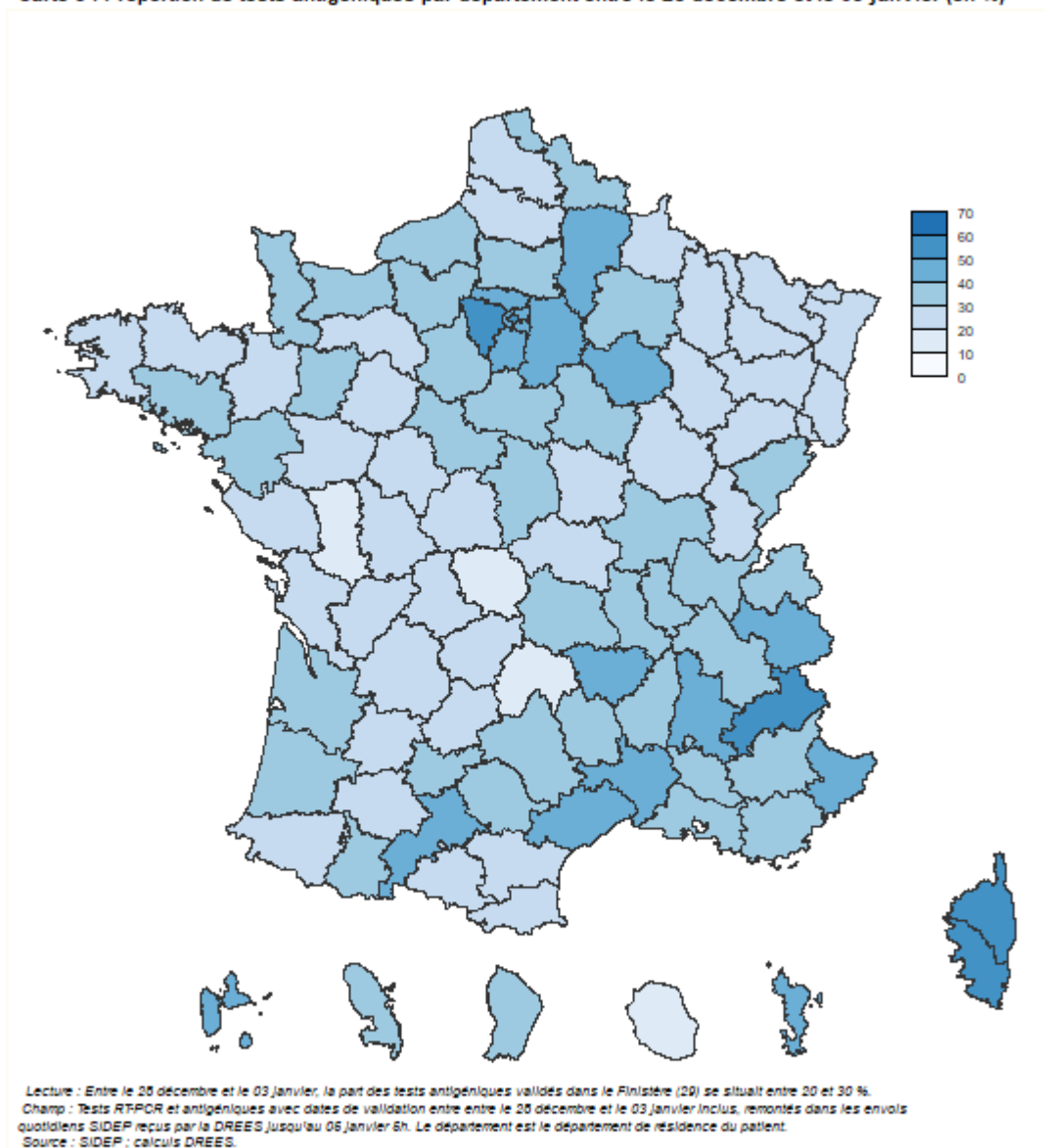
Lecture : Le délai médian pour les résidents des Yvelines (78) est compris entre 0,5 et 1 jour c'est-à-dire que plus de la moitié des tests ont un délai entre prélèvement et validation du résultat inférieur à 1 jour.
Champ : Tests RT-PCR avec dates de validation entre le 28 décembre et le 03 janvier inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEP reçus par la DREES jusqu'au 06 janvier 6 h. Exclusion des tests avec délais aberrants. Le département est le département de résidence du patient.
Source : SIDEP ; calculs DREES.

La part de tests antigéniques varie fortement entre les départements

La part des tests antigéniques parmi l'ensemble des tests réalisés est plus importante en Île-de-France et dans plusieurs départements du Sud-Est, ainsi qu'en Corse (Carte 1).

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Carte 3 : Proportion de tests antigéniques par département entre le 28 décembre et le 03 janvier (en %)

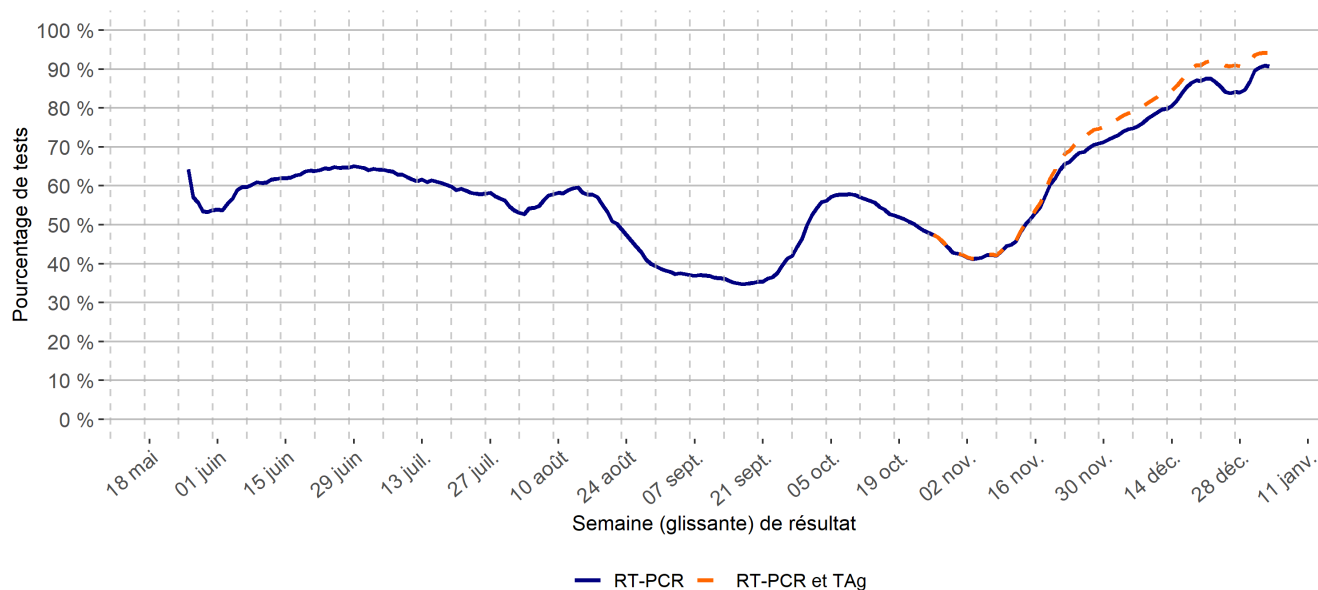


Sur l'ensemble des tests (RT-PCR et antigéniques), 94% sont validés dans les 24h qui suivent le prélèvement, en hausse par rapport à la semaine précédente

La part de tests RT-PCR et antigéniques avec des résultats validés en moins de 24h s'établit à 94 % entre le 28 décembre 2020 et le 3 janvier 2021. Si l'on considère le délai en journées, et non plus en heures, c'est plus de 98 % des tests dont le résultat a été validé le jour ou le lendemain du prélèvement.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Graphique 5 : Part des résultats validés en moins de 24 heures pour les tests RT-PCR et antigéniques



Lecture : 90,8 % des tests validés RT-PCR entre le 28 décembre et le 03 janvier ont été prélevés dans les 24 h précédentes. 94,1 % des tests RT-PCR

Champ : Tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation entre le 28 décembre et le 03 janvier inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEPE reçus par la DREES jusqu'au 05 janvier 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants.

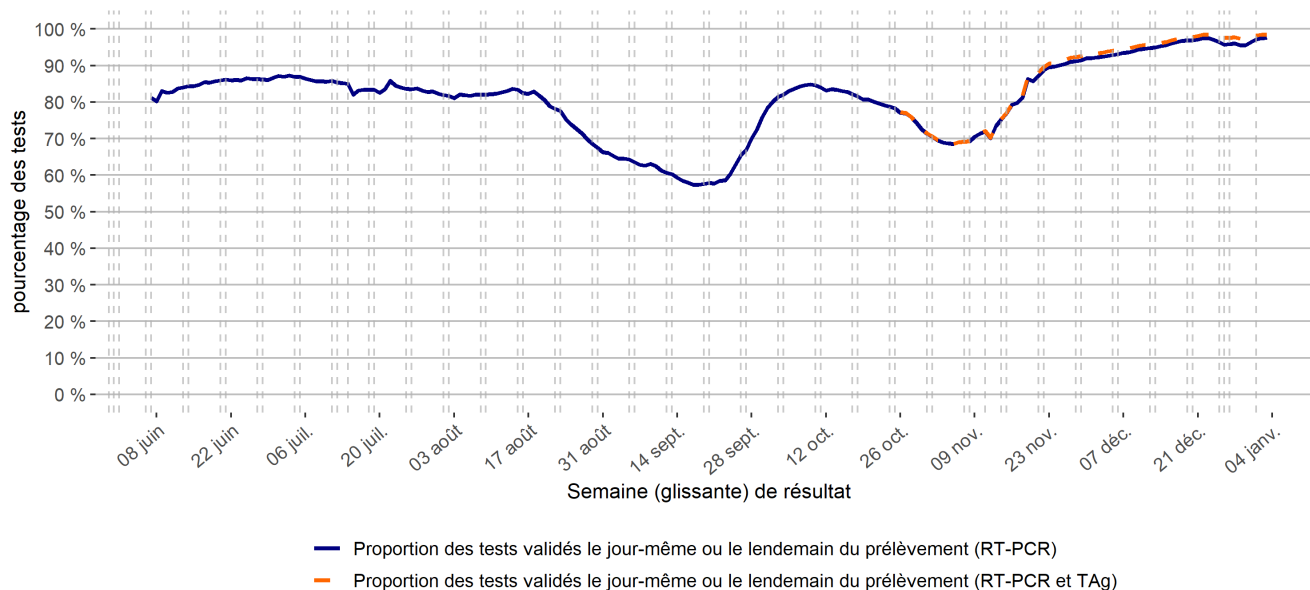
Source : SIDEPE ; calculs DREES.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara
Tél : 01 40 56 81 97
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon
75014 Paris

Graphique 6 : Part des résultats validés le jour ou le lendemain du prélèvement pour les tests RT-PCR et antigéniques



Lecture : 97,6 % des tests RT-PCR validés entre le 28 décembre et le 03 janvier ont été prélevés le jour-même ou la veille. 98,4% des tests RT-PCR

Champ : Tests RT-PCR et antigéniques avec dates de validation entre le 28 décembre et le 03 janvier inclus, remontés dans les envois quotidiens SIDEP reçus par la DREES jusqu'au 05 janvier 5 h. Exclusion des tests avec délais aberrants.

Source : SIDEP ; calculs DREES.

[Consulter la datavisualisation](#)

Méthodologie

La DREES exploite les données pseudonymisées du système d'information SI-DEP, qui portent notamment sur l'ensemble des tests RT-PCR réalisés par les laboratoires d'analyse médicale, et comportent des informations à la fois sur les résultats des tests et sur leurs délais de réalisation. Le calcul des délais pour les tests RT-PCR se fait à partir de la date de prélèvement du test (jour, heure, minute), déclarée par le laboratoire, et de la date d'intégration (jour, heure, minute) du test dans le système d'information, intégration qui doit se faire très rapidement après la validation du test. Les délais ici présentés pour les tests RT-PCR correspondent aux délais entre la date de prélèvement et la date d'intégration des résultats dans SI-DEP. Cependant, la date d'envoi des résultats aux patients par le laboratoire peut être postérieure à l'intégration des résultats dans SIDEP. Les délais entre date de prélèvement et réception des résultats des tests RT-PCR par les patients pourraient donc être supérieurs à ceux mesurés via SIDEP. Les statistiques présentées portent sur l'ensemble des tests RT-PCR réalisés, en date de validation du résultat.

Depuis le 17 octobre, les tests antigéniques sont autorisés dans le cadre des dépistages individuels. Ils doivent être remontés depuis lors dans la base SIDEP par les laboratoires. En revanche, la saisie d'information dans SIDEP pour les professionnels de santé n'est possible que depuis le 16 novembre, et a connu une phase de montée en charge. Afin d'estimer le nombre total de tests antigéniques réalisés depuis le 17 octobre, la DREES utilise les données de l'Assurance maladie sur le nombre de tests remboursés en date de soins en complément des données renseignées dans SIDEP. Les tests antigéniques sont des tests pour lesquels le résultat est connu très rapidement, avec un délai entre prélèvement et validation du résultat généralement inférieur à 30 minutes.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Par ailleurs, si une même personne a réalisé successivement deux tests, ces deux tests sont donc comptés. Les données sur le nombre de tests diffèrent de celles publiées par Santé Publique France, en date de prélèvement du test.

Enfin, entre début mars et début juin 2020, préalablement au déploiement complet de SIDEP, la DREES a mis en place à la demande du centre de crise sanitaire un système d'information permettant de comptabiliser le nombre de tests RT-PCR réalisés en France, à partir des déclarations des sites réalisant les tests (et non les prélèvements comme dans SIDEP).

Dans le cadre de l'exploitation des données SIDEP, la DREES procède à quelques retraitements des données. En particulier, les tests remontés avec un pseudonyme manquant sont supprimés. Dans le cas d'un même test remonté plusieurs fois (mise à jour de certaines informations sur le patient par exemple), la DREES conserve la ligne la plus récente, à l'exception de la date d'intégration dans SIDEP dont on retient la valeur la plus ancienne, assimilée à la date de validation du résultat.

À propos de la DREES

Mise en place par le décret du 30 novembre 1998, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) fait partie avec l'Insee et les autres services statistiques ministériels du service statistique public (SSP). Son rôle est de fournir des informations fiables et des analyses dans les domaines du social et de la santé. L'action de la DREES s'appuie, depuis plus de 20 ans, sur un engagement déontologique dont les principes, codifiés et partagés au niveau européen, sont l'indépendance professionnelle, l'engagement sur la qualité, le respect du secret statistique, l'impartialité et l'objectivité. La DREES est aussi un service statistique ministériel dont la mission prioritaire est d'accompagner et d'évaluer les politiques publiques sociales et sanitaires.

**Direction de la recherche, des études,
de l'évaluation et des statistiques
Bureau publications et communication**

Souphaphone Douangdara
Tél : 01 40 56 81 97
Mél : drees-infos@sante.gouv.fr

18, place des Cinq-Martyrs-du-Lycée- Buffon
75014 Paris